



FabCds

1^{ères} Rencontres

Porteurs de projet & gestionnaires de centres de Santé

Le 12 septembre 2019



l'Assurance
Maladie



Ces 1^{ères} Rencontres témoignent d'un investissement partagé nécessaire en Santé. **Monsieur le Maire, Daniel GARRIGUE** exprime son plaisir d'accueillir élus, représentants nationaux, institutionnels régionaux et départementaux ainsi que l'ensemble des porteurs de projet et gestionnaires de centres de santé à Bergerac. Il rappelle que les pouvoirs publics participent activement de la mise en œuvre d'un service d'intérêt général en développant les centres de santé qui représentent une des solutions à la démographie médicale. D'autant qu'ils génèrent une attractivité liée à leur mode de fonctionnement, répondant ainsi tant aux attentes des professionnels de santé qu'aux citoyens et/ou patients. L'élément nouveau est leur création hors région parisienne où historiquement ils ont déjà fait leurs preuves. Ce sont à la fois des acteurs modernes du soin et de la prévention.

Le Centre de Santé de Bergerac qui a ouvert ses portes le 15 février 2017 est une structure à l'équilibre depuis 2 ans et qui répond à ses missions grâce à une équipe médicale stabilisée. L'objectif de prise en charge globale de la population par la collectivité est en ce sens atteint.



Madame la Présidente de la FNCS, Dr Hélène COLOMBANI, souligne que ces 1ères Rencontres constituent un signe positif et démontrent un mouvement fort. La Fédération Nationale dénombre 103 créations supplémentaires récentes et/ ou en cours. Si les centres de santé représentent 5% de l'offre ambulatoire à ce jour, cette proportion est amenée à augmenter ...

D'où un réseau territorial de santé qui s'impose pour un maillage des structures de soins primaires.

Les différentes transitions (démographiques, épidémiologiques...) justifient la notion même de responsabilité territoriale en Santé.

L'approche pluridisciplinaire intègre les déterminants de la santé et optimise la qualité des soins. Etre marginal dans l'offre de soins a permis d'ouvrir les portes du possible pour une médecine en adéquation avec les besoins de la population. Les preuves de cette pratique apportées en termes de modernité ont conduit à une montée en charge des projets de création. Ce qui oblige les instances nationales à adapter un nouveau mode de fonctionnement dans le cadre de leurs missions d'accompagnement. L'un des objectifs de cette journée est le partage d'un projet de création d'une instance à dimension régionale.

Une Table Ronde

Démographie médicale et centres de Santé : Une équation positive pour l'accès aux soins



Intervenants :

Daniel GARRIGUE, Maire de Bergerac

Dr Hélène COLOMBANI, Présidente de la FNCS

France BERETERBIDE, Directrice de la DGOS ARS Nouvelle Aquitaine

Catherine PETRASZKO, Directrice CPAM 24 représentante de la CRAM

Co-Animateurs :

Dr Éric MAY, Président de l'USMCS

Valérie LATARCHE-BERTRAND, Responsable Santé Publique, Ville de Bergerac

La Nouvelle-Aquitaine est « une petite France contrastée » et comprend effectivement des déserts médicaux tant au niveau ambulatoire que hospitalier. Cette situation démographique d'autant nécessite l'exercice coordonné. Les centres de santé notamment médicaux et polyvalents sont pour la Nouvelle-Aquitaine des acteurs nouveaux mais démontrent un essor important. Ils constituent une pièce dans l'échiquier de l'offre de soins ambulatoire, complémentaire à l'offre libérale. De plus en plus de collectivités ou d'associations témoignent de leur désir de centre de santé.

Actuellement, 15 projets s'inscrivent en réponse à un **Appel à projet de l'ARS**. Les postulants peuvent bénéficier via le FIR¹ d'une dotation de 75 000 € dans le cadre de l'aide au démarrage ainsi que de 6 000 € pour l'étude de faisabilité. Sont éligibles à ces dotations les territoires en ZIP² ou ZAC³.

Par rapport à ces Appels à projet, les ARS⁴ souhaitent un **projet de santé** rédigé à partir d'un diagnostic partagé par le Territoire de Santé. **Les projets sont étudiés en commissions** où, à ce jour, ne siège aucun représentant des centres de santé. Dans la mesure où l'ensemble des acteurs souhaitent dépasser le clivage salarié/ libéral, **pour une réelle complémentarité**, il apparaît essentiel que celle-ci se fasse dès l'amont de la création des centres de santé.

Le prisme premier enfin, de l'accès aux soins démontre également un critère complémentaire au zonage médecin, celui de la dimension populationnelle.

Les centres de santé sont des acteurs de la PDSA et peuvent depuis cette année effectuer cette mission dans le cadre de la Convention Occasionnel Service Publique (COSP). C'est une quadrature juridique ainsi résolue pour les gestionnaires.

Des gestionnaires dont les profils sont de plus en plus hétérogènes et qui mettent en exergue un engagement en Santé publique de plus en plus partagé⁵. Ils pourront très prochainement bénéficier d'un Guide de la facturation ainsi que de la version 3 des logiciels labellisés ASIP.

La CPAM 24 est aux côtés des centres de santé grâce à son **Service Efficience du Système de Santé**. Elle accompagne les gestionnaires tant sur le développement des télé services, la gestion du tiers-payant que sur le partage des indicateurs remarquables et potentiellement évolutifs. Cet état de fait, existant en Dordogne, notamment, est souhaité par l'ensemble des gestionnaires présents. Ce qui relate l'importance d'homogénéiser les sources d'information et de diffusion. **L'existence de services dédiés aux caractéristiques de fonctionnement des centres de santé** est amenée à se développer, à l'instar des centres eux-mêmes...

La question des **CPTS**⁶ enfin est abordée dans la mesure où de fait les centres de santé y sont intégrés puisqu'ils sont des Equipes de soins primaires. Le Regroupement National des organisations de Gestionnaires (RNOGCS) a transmis un communiqué de presse le 1^{er} juillet 2019 indiquant être signataire de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel sur l'exercice coordonné portant les CPTS.

« C'est avoir tort que d'avoir raison trop tôt »⁷... Pourrait être la devise des centres de santé face à de potentiels détracteurs ... Car ils apparaissent de plus en plus et indéniablement, comme un des acteurs clé du monde de la Santé.

¹ Fond d'Investissement Régional

² Zone d'Intervention Prioritaire

³ Zone d'Actions Complémentaires

⁴ Depuis 2018, les centres de santé doivent bénéficier de la part des ARS d'un engagement de conformité

⁵ Cf. En suivant Pitches des porteurs de projet et gestionnaires

⁶ Communauté Professionnelle Territoriale de Santé In Loi de Modernisation de la Santé 26 janvier 2016

⁷ Marguerite Yourcenar In Mémoires d'Hadrien

Pitchs des porteurs de projet & gestionnaires de centres de santé

Des projets et structures à géométrie variable avec un dénominateur commun : Un engagement partagé en Santé publique



Le projet est municipal. La Directrice de Cabinet, Elise VOUVET anime avec le DGS, René JACQUINOT, un groupe projet dédié et transversal en terme de compétences. Le projet de santé et le règlement intérieur sont rédigés et le porteur s'engage dans la phase technique en amont de l'ouverture en parallèle de celle du recrutement. La Ville de Soyaux est à 50% en quartier politique de la ville. Un engagement dynamique et concret qui permettra une ouverture du Centre de santé en 2020.



Lorsque le médecin installé dans la MSP de la commune quitte le libéral pour exercer en salariat au Centre de santé de Bergerac, le 1^{er} Adjoint, Jean-Claude BERNATEAU décide de s'investir dans la création d'une structure similaire. Il démontre en écrivant le projet de santé une volonté forte d'apporter une réponse efficace sur la question de l'accès aux soins pour ses concitoyens. Inauguré le 28 juin 2019, il a ouvert ses portes le 8 octobre 2018. Sa responsable administrative, Carole DUBALLET et lui-même sont néanmoins confrontés aux difficultés de stabilisation de l'équipe médicale et font actuellement appel au Réseau. Le site du Lardin St Lazare offre une possibilité d'exercice optimale.



C'est le Président de la Communauté de Communes, Jean-Paul COUVY, qui prend la parole pour témoigner de la nécessité à ce jour et au vu de la situation démographique de son territoire, de créer un centre de santé. Le projet est latent mais il nécessite une mise en synergie des acteurs du territoire. La configuration et le périmètre du projet sont à définir. Le réseau partage l'engagement en Santé publique porté par l'ensemble des élus du territoire Dronne et Belle.



Le projet de la Ville de Sarlat est porté par un collectif regroupant deux associations : le Comité de défense de l'Hôpital public et sa maternité & Atelier citoyen 24. Le 31 août 2019, elles créent l'Association Centre de santé Sarlat Périgord Noir, qui prend la forme juridique d'une SCIC⁸. C'est une société anonyme, inscrite au registre du commerce (prévoir dérogations donc) qui comprend des salariés, des usagers et des partenaires. Ce format correspond à l'anamnèse du projet porté par une volonté forte et démontrant de la part de ses initiateurs un engagement remarquable en Santé publique. Nicole MARTY coordonne cette avancée du projet avec une équipe de plus en plus importante⁹. L'ouverture du Centre de santé est prévue début 2020.



Société privée, le Centre de santé polyvalent de la Ville de Anglet peut interpeler du fait de sa situation géographique... L'originalité du projet repose sur une entrée en termes de déterminants de la santé et elle est donc populationnelle. Et le centre est situé sur un quartier Politique de la ville. Les difficultés ne sont pas en terme de recrutement mais de connaissance de la spécificité centre de santé par les partenaires institutionnels dont potentiellement par les tutelles. Catherine WANTZ, DG et Maïko PORTES, Directeur, souhaitent partager leur ambition pour leur structure avec le réseau, dans l'intérêt du développement de leur projet.



Le Maire de St Léon/ L'Isle, Jean-Luc LAFORCE nous offre un véritable plaidoyer en faveur des centres de santé en attestant de leur rôle en démographie médicale. Il démontre également cette part assumée en Santé publique par les élus locaux et cette volonté d'associer toutes les synergies nécessaires au projet. Lequel est volontairement novateur en ce sens où il s'inscrirait dans une démarche de mutualisation avec d'autres communes. La démarche est en cours de validation.

⁸ Société Coopérative d'Intérêt Collectif

⁹ Cf. Liste participants



L'intervention témoignage de l'équipe médicale et administrative du Centre de santé de Bergerac

Avec tous nos remerciements à l'ensemble des intervenants et participants pour leur contribution ainsi qu'aux services de la Ville de Bergerac et de la CAB

Daniel GARRIGUE - Maire de BERGERAC

Adib BENFEDDOUL – Vice –Président en charge de la Santé – Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Jean-Claude BERNATEAU – 1^{ER} Adjoint – Mairie LE LARDIN ST LAZARE

Gilbert BLANC – Vice-Président à la Solidarité – CCAS Ville de BERGERAC

Liliane BRANDELY – Adjointe déléguée à la Santé – Ville de BERGERAC

Jean-Paul COUVY – Président Communauté de Communes DRONNE ET BELLE

Jean-Claude DEGAUGUE – 1^{er} Adjoint – Mairie LAMONZIE ST MARTIN

Jean-Luc LAFORCE – Maire de ST LEON / L'ISLE

Alain OUISTE – Vice-Président Communauté de Communes DRONNE ET BELLE

Pascal PREVOT – Adjoint Mairie de MONBAZILLAC

Monique RATINAUD – Maire de BRANTÔME EN PERIGORD

Brigitte VALADE – Maire ST PIERRE D'EYRAUD

France BERETERBIDE – Directrice déléguée à l'offre de soins DGOS ARS NA

Sylvie BOUE – Directrice Adjointe DD ARS 24

Céline BRAZZOROTTO – Inspectrice de l'Action sanitaire et sociale DD ARS 24

Dr Hélène COLOMBANI – Présidente de la FNCS

Carole DUBALLET – Responsable administrative CMS LE LARDIN ST LAZARE

Marie Agnès CROSSE BARBE – Secrétaire médicale Centre de Santé de BERGERAC

Nadine ELCAY – Secrétaire médicale Centre de Santé de BERGERAC

Marie-France FAURIO – Directrice CCIAS DRONNE ET BELLE

Karine GROLEAU – Directrice Action sociale et Santé – CCAS Ville de BERGERAC

René JACQUINOT – DGS Ville de Soyaux

Cyril LAPARRE – Secrétaire Général – LAMONZIE ST MARTIN

Michel LAUVIE – Porteur de projet SARLAT

Dr Bertrand LE CHEVALLIER – Médecin généraliste Ville de BERGERAC

Hervé LE REST – DGS Ville de LA COURONNE

Véronique LENOEL – Porteur de projet SARLAT

Dr Philippe HEMBISE – Médecin généraliste Centre de Santé BERGERAC

Orlane MARTIN DA COSTA – Cheffe de projet SARLAT

Nicole MARTY – Secrétaire générale projet SARLAT

Jean-Philippe MERCIER – Contrôleur de gestion – Conseil Départemental 16

Florence MIJARES – DGS Ville d'AUREILHAN

Caroline PAUTHONNIER – Service Efficience Système de Santé – CPAM 24

Françoise PELEGRI – Responsable administrative Centre de Santé départemental 24

Catherine PETRASZKO – Directrice CPAM 24

Clothilde PEYTOUR – Responsable – Service Efficience Système de Santé – CPAM 24

Maïko PORTES – Directeur Centre de Santé Association MEDIQAL 64

Maryse PRALONG – Secrétaire médicale et comptable Centre de Santé BERGERAC

Dr Nuvia RILL CAIGNET – Médecin généraliste Centre de santé BERGERAC

Dr Nicolae Liviù VASILESCU – Médecin généraliste Centre de santé BERGERAC

Elise VOUVET – Directrice de Cabinet Ville de SOYAUX

Catherine WANTZ – D G Association MEDIQAL 64

Excusés

Stéphanie MONTEUIL – Sous-Préfète de la Dordogne

Dr François-Xavier BROCHET – Médecin généraliste – MONTLUÇON

Jean-Luc CAPELLI – DGS Ville de TULLE

Dr Francis CAZEILS – Médecin généraliste – VILLENEUVE/ LOT

Dr Richard LOPEZ – Président LA FABRIQUE des Centres de Santé

Valérie MARTIN – Responsable Secteur Services en Santé – CPAM Vienne

Dr Bernard MOUSSEAU – Médecin généraliste – ST MEDARD DE MUSSIDAN

Emilie SADERNE – Directrice Centre de santé des 3 cités – POITIERS

Les co-animateurs

Dr Éric MAY, *Président de l'USMCS et Directeur médical Centre de santé de MALAKOFF*

Valérie LATARCHE-BERTRAND, *Responsable Santé publique Ville de BERGERAC*